

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°39-2022-10-002

PUBLIÉ LE 4 OCTOBRE 2022

# Sommaire

## **Préfecture du Jura /**

39-2022-10-04-00001 - Arrêté portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de la préfecture du Jura (9 pages)

Page 3

Préfecture du Jura

39-2022-10-04-00001

Arrêté portant délégation de signature en  
matière d'ordonnancement secondaire de la  
préfecture du Jura



## PRÉFET DU JURA

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### **Arrêté portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire aux prescripteurs de dépenses et de recettes de la préfecture du Jura**

#### **LE PRÉFET**

Vu la loi organique n°2001-692 du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 85-1098 du 11 octobre 1985 relative à la prise en charge par l'État, les Départements et les Régions des dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement des services placés sous leur autorité ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative à la commande publique ;

Vu le plan comptable de l'État associé aux titres III et V des budgets opérationnels de programme ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les Régions et les Départements ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif à la commande publique ;

Vu l'arrêté n° 39-2016-12-29-008 du 29 décembre 2016 portant réorganisation des services de la préfecture et des sous-préfectures du Jura ;

Vu le décret du président de la République du 29 octobre 2019, nommant Monsieur Joël BOURGEOT, sous-préfet de DOLE ;

Vu le décret du président de la République du 28 janvier 2020, nommant Monsieur Justin BABILOTTE, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture du Jura ;

Vu l'arrêté préfectoral n°39-2020-11-06-001 du 6 novembre 2020 portant organisation du secrétariat général commun départemental du Jura ;

Vu le décret du président de la République du 16 juillet 2021, nommant Madame Caroline POUILLAIN, sous-préfète de Saint-Claude ;

Vu l'arrêté préfectoral n°39-2021-10-08-00002 du 8 octobre 2021 portant délégation de signature pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses à Mme Gaëlle ARBEY, directrice du secrétariat général commun départemental du Jura ;

8 Rue de la Préfecture  
39030 LONS-LE-SAUNIER CEDEX  
Tél. : 03 84 86 84 00  
Mél. : [prefecture@jura.gouv.fr](mailto:prefecture@jura.gouv.fr)

Vu le contrat de services entre les services prescripteurs de la préfecture du Jura et le centre des services partagés régional de la préfecture de Côte d'Or ;

Vu le décret du président de la République du 29 juillet 2022, nommant Monsieur Serge CASTEL, Préfet du Jura ;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture du JURA ;

## **ARRÊTE**

**Article 1 :** Délégation de signature est accordée, en matière d'ordonnancement secondaire délégué, aux fonctionnaires mentionnés en annexe 1 du présent arrêté à l'exception des réquisitions du comptable public.

**Article 2 :** Pour ses commandes, chaque service prescripteur est chargé de la saisie des formulaires dans l'application ministérielle Chorus formulaires. Les gestionnaires habilités en charge de cette saisie figurent en annexe 2 du présent arrêté.

**Article 3 :** Les agents, dont les noms sont listés à l'annexe 3 du présent arrêté, sont porteurs de carte achat dans le cadre du paiement des dépenses éligibles à ce dispositif sur le programme 354. À ce titre, ils ont une délégation en matière d'ordonnancement délégué.

### **Article 4 : Utilisation de l'application Chorus Déplacement Temporaire (Chorus DT)**

Délégation de signature est donnée aux agents ci-dessous, à effet de procéder à la validation de l'opportunité du déplacement engageant des frais (rôle valideur VH1) :

- M. Jérôme PETIT pour les agents de la direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial (DCPPAT)
  - Mme Aline ROULIN et Mme Pascale RUISSEAU, pour les agents du bureau de l'appui territorial et financier de la DCPPAT
  - Mme Catherine DEBEAUNE et M. Vivien GERARD pour les agents du bureau de la coordination interministérielle et de l'environnement de la DCPPAT
  
  - M. Michel COUTROT pour les agents de la direction de la citoyenneté et de la légalité ;
  - M. Jean-Luc DELEGLISE et Mme Marie-Hélène MONNOYEUR pour les agents du bureau des relations avec les collectivités locales et de l'expertise juridique ;
  - Mme Florence GRESSET pour les agents du bureau de la réglementation générale, des associations et des élections ;
  - Mme Auréa CHAUVÉ et Mme Karine CHAPITAUD pour les agents du bureau des migrations et de l'intégration.
  
  - M. Maxime GUTZWILLER pour les agents de la direction des services du cabinet ;
  - Mme Maud COSSIN pour les agents du service des sécurités (bureau de la sécurité intérieure et des polices administratives et du service interministériel de défense et de protection civile ;
  - M. Louis-Guillaume FEVRE pour les agents du bureau de la communication interministérielle et de la représentation de l'État ;
  
  - M. Joël BOURGEOT pour les agents de la sous-préfecture de Dole ;
  - Mme Camille BERROUX pour les agents de la sous-préfecture de Dole ;
  
  - Mme Caroline POUILLAIN pour les agents de la sous-préfecture de Saint-Claude ;
  - Mme Angélique SEREX pour les agents de la sous-préfecture de Saint-Claude ;
- Dans le cadre des attributions du Secrétariat général commun départemental :
- Mme Gaëlle ARBEY ;
  - Mme Claire LUCAS-VERNUS ;

- M Samuel GENTIER ;  
- Mme Sandrine CAUSSANEL ;  
pour l'ensemble des agents de préfecture (notamment les secrétariats particuliers et les personnels de résidence) et sous-préfectures y compris les directeurs et les membres du corps préfectoral en préfecture et sous-préfectures et pour l'ensemble des personnels extérieurs à la structure dans le cadre d'interventions programmées.

**Article 5 : Utilisation de l'application Chorus formulaires sur les BOP 354 et 723**

Délégation de signature est donnée aux agents ci-dessous, à effet de valider dans l'application Chorus formulaire, les demandes d'engagements juridiques, les constatations de service fait, les ordres à payer, les recettes non fiscales et les fiches de communication pour le BOP 354 :

Sylvie BERTHET	Sous-préfecture de Saint-Claude	BOP 354 BOP 723
----------------	---------------------------------	--------------------

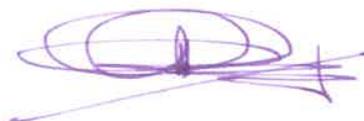
**Article 6 :** Le présent arrêté entre en vigueur le lendemain de sa publication au recueil des actes administratifs. A compter de cette date, toutes dispositions antérieures contraires à celles du présent arrêté sont abrogées.

**Article 7 :** Le secrétaire général de la préfecture du Jura, les responsables des services prescripteurs sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Jura et dont copie sera adressée à Monsieur le directeur régional des finances publiques.

**Article 8 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans les deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Fait à Lons le Saunier, le 4 octobre 2022

Le préfet



Serge CASTEL

**Annexe 1 à l'arrêté portant délégation de signature et d'ordonnancement secondaire aux prescripteurs de dépenses et de recettes de la préfecture du Jura.**

Programme	Objet	Prescripteur à l'origine de la décision d'achat et de recette ou de la décision attributive de subvention
112	Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	M. Justin BABILOTTE, secrétaire général en cas d'empêchement Mme Caroline POUILLAIN, sous-préfète de Saint-Claude, M. Joël BOURGEOT, sous-préfet de Dole Mme Aline ROULIN, cheffe du bureau de l'appui territorial et financier, Mme Pascale RUISSEAU, son adjointe
119	Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements	M. Justin BABILOTTE, secrétaire général en cas d'empêchement Mme Caroline POUILLAIN, sous-préfète de Saint-Claude, M. Joël BOURGEOT, sous-préfet de Dole Mme Aline ROULIN, cheffe du bureau de l'appui territorial et financier Mme Pascale RUISSEAU, son adjointe Mme Alison ZAHND, chargée de mission à la sous-préfecture de Saint-Claude
122	Concours spécifiques et administration	M. Justin BABILOTTE, secrétaire général en cas d'empêchement Mme Caroline POUILLAIN, sous-préfète de Saint-Claude, M. Joël BOURGEOT, sous-préfet de Dole Mme Aline ROULIN, cheffe du bureau de l'appui territorial et financier Mme Pascale RUISSEAU, son adjointe
129	Coordination du travail gouvernemental (délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (MILDECA))	M. Justin BABILOTTE, secrétaire général en cas d'empêchement Mme Caroline POUILLAIN, sous-préfète de Saint-Claude, M. Joël BOURGEOT, sous-préfet de Dole M. Maxime GUTZWILLER, directeur des services du cabinet Mme Maud COSSIN, Cheffe du service des sécurités
147	Politique de la ville	M. Justin BABILOTTE, secrétaire général en cas d'empêchement Mme Aline ROULIN, cheffe du bureau de l'appui territorial et financier Mme Pascale RUISSEAU, son adjointe
161	Sécurité civile	M. Justin BABILOTTE, secrétaire général en cas d'empêchement Mme Caroline POUILLAIN, sous-préfète de Saint-Claude, M. Joël BOURGEOT, sous-préfet de Dole M. Maxime GUTZWILLER, directeur des services du cabinet Mme Maud COSSIN, Cheffe du service des sécurités M. François CURIE, adjoint à la cheffe du bureau du service interministériel de défense et de protection civile ;

Programme	Objet	Prescripteur à l'origine de la décision d'achat et de recette ou de la décision attributive de subvention
216	Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur Contentieux	M. Justin BABILOTTE, secrétaire général en cas d'empêchement Mme Caroline POUILLAIN, sous-préfète de Saint-Claude, M. Joël BOURGEOT, sous-préfet de Dole M. Michel COUTROT, directeur de la citoyenneté et de la légalité, M. DELEGLISE, chef du bureau des collectivités territoriales, Mme Marie-Hélène MONNOYEUR, son adjointe Madame Auréa CHAUVE, cheffe du bureau des Migrations et de l'Intégration
	Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur FIPD	M. Justin BABILOTTE, secrétaire général en cas d'empêchement Mme Caroline POUILLAIN, sous-préfète de Saint-Claude, M. Joël BOURGEOT, sous-préfet de Dole M. Maxime GUTZWILLER, directeur des services du cabinet Mme Maud COSSIN, Cheffe du service des sécurités
232	Vie politique, culturelle et associative	M. Justin BABILOTTE, secrétaire général en cas d'empêchement Mme Caroline POUILLAIN, sous-préfète de Saint-Claude, M. Joël BOURGEOT, sous-préfet de Dole M. Michel COUTROT, directeur de la citoyenneté et de la légalité Mme Florence GRESSET adjointe du bureau de la réglementation générale, des associations et des élections ;
303	Immigration et asile	M. Justin BABILOTTE, secrétaire général en cas d'empêchement Mme Caroline POUILLAIN, sous-préfète de Saint-Claude, M. Joël BOURGEOT, sous-préfet de Dole M. Michel COUTROT, directeur de la citoyenneté et de la légalité Mme Auréa CHAUVE, chef du bureau des migrations et de l'intégration Mme Karine CHAPITAU, son adjointe
362 Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)	Ecologie	M. Justin BABILOTTE, secrétaire général en cas d'empêchement Mme Caroline POUILLAIN, sous-préfète de Saint-Claude, M. Joël BOURGEOT, sous-préfet de Dole Mme Aline ROULIN, cheffe du bureau de l'appui territorial et financier, Mme Pascale RUISSEAU, son adjointe
362 Dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID)	Ecologie	M. Justin BABILOTTE, secrétaire général en cas d'empêchement Mme Caroline POUILLAIN, sous-préfète de Saint-Claude, M. Joël BOURGEOT, sous-préfet de Dole Mme Aline ROULIN, cheffe du bureau de l'appui territorial et financier, Mme Pascale RUISSEAU, son adjointe

Programme	Objet	Prescripteur à l'origine de la décision d'achat et de recette ou de la décision attributive de subvention
754	Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routière (arrêté fixant le montant d'attribution à verser au Département au titre des produits des amendes de police des radars automatiques)	<p>M. Justin BABILOTTE, secrétaire général en cas d'empêchement</p> <p>Mme Caroline POUILLAIN, sous-préfète de Saint-Claude, M. Joël BOURGEOT, sous-préfet de Dole</p> <p>M. Michel COUTROT, directeur de la citoyenneté et de la légalité</p> <p>M. Jean-Luc DELEGLISE, chef du bureau des relations avec les collectivités locales et de l'expertise juridique Mme Marie-Hélène MONNOYEUR, son adjointe</p>
363 (hors action 4)	Compétitivité	<p>M. Justin BABILOTTE, secrétaire général en cas d'empêchement</p> <p>Mme Caroline POUILLAIN, sous-préfète de Saint-Claude, M. Joël BOURGEOT, sous-préfet de Dole</p> <p>Mme Aline ROULIN, cheffe du bureau de l'appui territorial et financier, Mme Pascale RUISSEAU, son adjointe</p>

**Annexe 2**  
à l'arrêté portant délégation de signature et d'ordonnancement secondaire aux prescripteurs  
de dépenses et de recettes de la préfecture du Jura.

**Gestionnaires habilités Chorus formulaires pour la saisie des formulaires**

<b>Prénom et nom</b>	<b>Service prescripteur</b>
Mme Audrey BOLE-RICHARD	BOP 129
Mme Florence BONNIN	BOP 232
Mme Florence GRESSET	BOP 232
M. Jean-Luc DELEGLISE	BOP 119-216
Mme Marie-Hélène MONNOYEUR	BOP 216
Mme Auréa CHAUVE	BOP 216
M. Mourad INOUBLI	BOP 216
Mme Nathalie LAMY	BOP 119-754
Mme Isabelle VANDENEECKHOUTTE	BOP 119-754
Mme Frédérique JOLY	BOP 119-112-122-362 (DSID et DSIL) -363 (hors action 4)-147
Mme Aline ROULIN	BOP 119-112-122-362 (DSID et DSIL)- 363 (hors action 4)-147
Mme Pascale RUISSEAU	BOP 119-112-122-362 (DSID et DSIL)- 363 (hors action 4)-147
M. Christophe DECHARRIERE	BOP 119-112-122-362 (DSID et DSIL)- 363 (hors action 4)-147
Mme Anne JACQUIN	BOP 119-112-122-362 (DSID et DSIL)- 363 (hors action 4)-147
M. Cédric MOREL	BOP 119-112-122-362 (DSID et DSIL)- 363 (hors action 4)-147
Mme Brigitte DELSUC	BOP 119
Mme Angélique SEREX	BOP 119
Mme Camille BERROUX	BOP 119
Mme Sandrine SCHILS	BOP 119
Mme Valérie PINTO	BOP 119
Mme Alison ZAHND	BOP 119
Mme Maud COSSIN	BOP 216
M. Guillaume LAFITTE	BOP 216

## Annexe -3

à l'arrêté portant délégation de signature et d'ordonnancement secondaire aux prescripteurs de dépenses et de recettes de la préfecture du Jura.

## Agents habilités à détenir une carte achat pour les dépenses et paiements

Titulaire de la carte d'achat	Fonctions	Plafond annuel	Plafond par transaction	Niveau 1	Niveau 3
M. Justin BABILOTTE	Secrétaire général de la préfecture	4 000,00 €	1 000,00 €	Oui	Non
M. Joël BOURGEOT	Sous-préfet de Dole	4 000,00 €	1 000,00 €	Oui	Non
Mme Caroline POUILLAIN	Sous-préfète de Saint-Claude	4 000,00 €	1 000,00 €	Oui	Non
M. Maxime GUTZWILLER	Directeur des services du cabinet	4 000,00 €	1 000,00 €	Oui	Non
Mme Camille BERROUX	Secrétaire générale de la sous-préfecture de Dole	10 000,00 €	1 000,00 €	Oui	Oui
M. Ludovic PICCAMIGLIO	Agent de la sous-préfecture de Saint-Claude	8 000,00 €	700,00 €	Oui	Oui
Mme Anne-Cécile COTILLON	Directrice de projet Artisanat	2 900,00 €	1 000,00 €	Oui	Non
Mme Audrey FROISSARD	Employée de résidence	18 000,00 €	1 500,00 €	Oui	Non
M. Jean-Bertrand BLANCHON	Chauffeur du Préfet	5 000,00 €	500,00 €	Oui	Non
Mme Maria DA CRUZ OLIVEIRA	Employée de résidence	4 000,00 €	300,00 €	Oui	Non